

## **Cortébert**

### **Informations du Conseil municipal**

#### **Bibliothèque**

La commission responsable de la bibliothèque a remis son rapport au Conseil municipal pour l'année 2022. Lors des 77 ouvertures, 312 livres adultes et 1201 livres enfants ont été prêtés, et 116 nouveaux ouvrages ont été acquis. Un grand merci est adressé à la commission pour son travail au cours de l'année écoulée.

#### **Test sirène**

Le test annuel des sirènes sera effectué le mercredi 1<sup>er</sup> février prochain à 13h30.

#### **Secrétaire école**

Lisa Wüthrich ayant remis sa démission, le poste de secrétaire de l'école primaire est à pourvoir. Cette activité représente 5% et est effectuée en étroite collaboration avec la Direction de l'école. Les postulations peuvent être envoyées jusqu'au 15 février 2023 au secrétariat municipal, qui se tient aussi à disposition pour tout renseignement. Un grand merci est d'ores et déjà adressé à Lisa Wüthrich pour ses années au service de l'école.

#### **Place de jeux**

Suite à diverses demandes, le Conseil municipal tient à informer la population que le projet de réfection de la place de jeux près du collège est toujours en cours d'étude. Les premières conclusions ayant toutefois montré des coûts importants pouvant avoisiner les cent mille francs, d'autres réflexions sont en cours. Le projet n'est pas abandonné mais nécessite du temps pour se mettre en place et trouver son financement.

#### **Loi cantonale sur l'énergie**

La nouvelle loi sur l'énergie entrée en vigueur ce début d'année entraîne des changements pour les propriétaires d'immeubles. Il est notamment nécessaire nouvellement d'annoncer tout changement de chauffage, y.c. le simple remplacement d'une chaudière par exemple. Les chauffe-eaux électriques doivent quant à eux être remplacés dans un délai de 20 ans. Enfin, les nouveaux bâtiments sont soumis à de nouvelles normes également, et toute construction de plus de 300 mètres carrés doit comporter des panneaux photovoltaïques. Le détail des nouvelles règles est disponible sur le site Internet de la commune ou sur demande au secrétariat.

#### **Fossoyeur**

Le fossoyeur communal a été désigné par le Conseil municipal pour une période de 4 ans. L'entreprise BS Trans a soumis la meilleure offre et sera donc mandatée pour cette tâche.

#### **Commission d'école**

La nouvelle commission d'école a tenu sa première séance le 23 janvier et a notamment procédé à son organisation interne. La présidence sera assurée par Audrey Quartenoud, la vice-présidence par Mélody Walther, et le secrétariat par Pauline Krüttli. Le Conseil municipal se réjouit de collaborer avec la nouvelle commission.